

**DEPARTEMENT DU NORD**  
**Commune de SEBOURG**

**DELIBERATION N° 01.01/2023**

-- -- -- --

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le DIX HUIT JANVIER, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno CELLIER, Maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/01/2023

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Martine BAURIN - Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER - Thomas HALLUIN – Brigitte HARLAUX - Florence LIENARD - Mathilde POLACCI - Freddy SZYMCZAK – Isabelle HUBLART-

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

François LO PRESTI qui a donné procuration à JM Bernard

Absent(e) :

*Nomination d'un secrétaire de séance : THOMAS HALLUIN*

**OBJET : INSTALLATION D'UN(E) CONSEILLER(E) MUNICIPAL(E) DANS SES FONCTIONS**

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée de la démission de Madame Isabelle Delobel, conseillère municipale depuis le 28 juin 2020, qui a présenté sa demande, ce qu'il a accepté.

Pour l'instant, la liste « Sebourg,ensemble » représentée par Me Bussignies, ne nommant pas de candidature, le Conseil Municipal de Sebourg sera donc composé de 18 membres et Monsieur le Sous-Préfet se verra transmettre au plus tôt pour sa bonne information, le « tableau du conseil municipal » ainsi modifié.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.*

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.*

Publié sur le site Internet le 25.01.2023  
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le  
23.01.2023 Numéro unique de  
télétransmission ID 059-215905597-  
20230118-230123\_D1636SY-DE

Le Secrétaire,  
Thomas HALLUIN



Le Maire,  
Bruno CELLIER